

DELIBERATION DD2024_120

Nombre de membres du bureau en exercice	
Présents	51
Votants	65
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 8 novembre 2024

LE 14 novembre 2024, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2024

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LE MAO, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, M. FOUCHIER, Mme KERGOAT, M DENIS, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. CADET, M. DELCROS, M. GASCHARD, M. NOYER, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO, M. CHANTEGREIL, Mme RENAUD

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme DRUILLOLE, M. COURNIL, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. MOISSAT, M. TALLET, M. LEGAY, Mme TOURNIER, M. PIERRE NADAL, Mme ESCLAFFER, M. BOURGEOIS, Mme FAVARD, Mme LANDON, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PERIER, Mme CHERBERO, Mme MONTEIL-MAYAUD, M. LACOUR-COULON

POUVOIR(S) :

M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADES
Mme SALINIER donne pouvoir à M. AUZOU
Mme SALOMON donne pouvoir à M. CHANTEGREIL
M. SUDREAU donne pouvoir à M. LAGUIONIE
M. DUCENE donne pouvoir à Mme KERGOAT
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme GONTHIER
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CADET
Mme DOAT donne pouvoir à Mme LABAILS
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme MARCHAND
M. MARSAC donne pouvoir à M. BARROUX
Mme REYS donne pouvoir à M. VADILLO

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Le procès verbal est joint en annexe

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Adopte le procès verbal joint en annexe

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 28/11/2024	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 28/11/2024	Périgueux, le 28/11/2024
Le secrétaire de séance Christian LECOMTE 	Le Président Jacques AUZOU 